



Promenades dans une charrette à foin

Ils sont nombreux, ceux qui apprécient une promenade dans une charrette à foin lors d'un camp ou lors d'activités d'automne de leur église ou leur école. Malheureusement, des blessures graves et des décès sont survenus lors de telles promenades en charrette. Des passagers sont tombés des charrettes et ont été écrasés. Des véhicules ont heurté des charrettes mal éclairées et des voitures ont écrasé des participants marchant derrière des charrettes. Des vitesses excessives et des pertes de contrôle ont également été la cause de blessures.

Voici quelques axes directeurs à suivre pour minimiser les risques d'accidents et de blessures.

Le chemin de la promenade

Il faut faire un certain nombre de choses avant de commencer la promenade. Choisissez la route ou le sentier à emprunter pour cette promenade en charrette. Prenez en considération le fait que les véhicules d'urgence devront pouvoir accéder à l'endroit où vous êtes en cas de besoin, à n'importe quel point de la promenade. Révisez le chemin pour détecter les dangers potentiels, notamment les éléments dangereux tels que les ornières, les grosses pierres, les débris, les branches basses ou les branches mortes au-dessus des têtes, les lignes électriques et autres risques. Évitez d'utiliser des voies publiques et des routes présentant des pentes abruptes et des virages très serrés. Si vous devez emprunter une voie publique, prévoyez des véhicules d'escorte dotés de panneaux d'avertissement et de feux clignotants, l'un devant, l'autre derrière la charrette à foin pour avertir le trafic de sa présence sur la route.

Prenez en considération la façon dont la chaussée sera éclairée. Si possible, balisez les chemins privés avec un éclairage basse tension ou à piles dans les zones sombres et éclairez les virages. N'utilisez pas de bougies, de lanternes ou d'autres formes d'éclairage présentant un risque d'incendie. Les feux doivent également être utilisés à l'avant et à l'arrière de la charrette pendant les trajets de nuit ou lorsque la visibilité n'est pas bonne. Utilisez des réflecteurs de lumière sur les côtés de la charrette.

Choix des conducteurs

Lorsque vous choisirez vos conducteurs, assurez-vous de prendre des conducteurs possédant l'expérience du type de moyen de locomotion utilisé (tracteur, camion, chevaux, etc.). Rappelez aux conducteurs qu'ils devront suivre le chemin choisi, et de ne pas s'écarter de l'itinéraire qui aura



été soigneusement préparé et révisé. Seul le conducteur sera autorisé à monter sur le véhicule tractant la charrette sauf si le fabricant a fourni des sièges supplémentaires. De plus, le conducteur ne devra pas dépasser une vitesse de 5 km/h (soit le rythme de la marche à pied).

Il est également important d'inclure un accompagnateur en plus du conducteur pour superviser les autres passagers et maintenir la sécurité tout au long du parcours. Cet accompagnateur devra assurer une bonne supervision, empêcher les chahuts et s'assurer que les passagers n'essayent pas de monter ou descendre de la charrette en marche. Il devra également veiller à ce que les passagers restent assis tout au long du trajet.

Assurez-vous que le chauffeur et son accompagnateur puissent s'entendre clairement et efficacement en cas de besoin.

Préparation de la charrette

Une partie de la sécurité réside dans le fait que la charrette doit être sûre. Assurez-vous de bien entretenir le véhicule remorqueur ainsi que la charrette. La charrette doit toujours être solidement attelée au véhicule tracteur. La charrette doit être munie de panneaux latéraux et de panneaux avant et arrière pour empêcher les participants de glisser ou d'être éjectés de la charrette si elle tombe dans un nid-de-poule, si elle heurte une grosse pierre ou passe par un endroit difficile. Assurez-vous que les portes et les panneaux soient correctement fixés avant chaque sortie. Avant d'utiliser un véhicule pour ce genre de promenade, faites une inspection qui comprendra les points suivants :

- Vérifiez les pneus, le carburant, l'huile, les barres d'attelage, les phares, les freins et les goupilles d'attelage.
- Assurez-vous que la charrette n'a pas de planches ou de vis manquantes ou qu'elle ne présente pas d'éclats de bois.

- Envisagez d'installer une chaîne de sécurité reliant l'essieu avant de la charrette au tracteur.
- Assurez-vous que tous les tracteurs sont correctement éclairés et balisés. Un panneau véhicule lent (SMV en anglais) et un éclairage approprié devront équiper le tracteur et la charrette.
- Vérifiez que tous les tracteurs disposent d'un extincteur, d'une lampe de poche, d'une trousse de premiers soins et d'un dispositif de communication

Ne jamais atteler plus d'une charrette par tracteur. Le fait d'atteler plusieurs charrettes peut produire des effets d'ondulations qui peuvent se terminer par un glissement latéral ou un renversement des charrettes.

Temps de la promenade en charrette à foin

Avant le départ, assurez-vous que tous les passagers connaissent parfaitement les règles de sécurité. Éloignez toujours les participants des véhicules de remorquage et des chevaux. Faites monter ou descendre les participants de la charrette dans un endroit bien éclairé et sûr, à l'écart de la circulation, et assistez-les lors de ces mouvements. Des endroits à l'écart pour les opérations de montée et descente aident à réduire les désordres et les risques de blessures. Faites monter ou descendre une personne à la fois. Pendant le trajet, insistez bien sur le fait que les participants doivent maintenir leurs bras et leurs jambes à l'intérieur de la charrette pour éviter les blessures que peuvent provoquer les arbres ou les broussailles. N'autorisez personne entre le véhicule tracteur et la charrette.

Les promenades dans une charrette à foin peuvent être amusantes, mais elles peuvent aussi être tragiques si une attention adéquate n'est pas portée sur la sécurité. Nous devons être conscients des risques encourus afin de prévenir les accidents.

.....
DÉCLAREZ IMMÉDIATEMENT VOTRE SINISTRE
1.888.951.4276 • CLAIMS@ADVENTISTRISK.ORG

TENEZ-VOUS INFORMÉ
ADVENTISTRISK.ORG/SOLUTIONS
.....



Adventist Risk Management® Inc. © 2019

CE MATÉRIEL CONTIENT DES INFORMATIONS FACTUELLES GÉNÉRALES ET NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE PRIS POUR UN CONSEIL JURIDIQUE SPÉCIFIQUE CONCERNANT UNE QUESTION OU UN SUJET PARTICULIER. SI VOUS SOUHAITEZ CONNAÎTRE LA FAÇON DONT UNE JURIDICTION LOCALE TRAITE LES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES AUXQUELLES VOUS POUVEZ ÊTRE CONFRONTÉ, VEUILLEZ CONSULTER VOTRE AVOCAT OU VOTRE GESTIONNAIRE DE RISQUE LOCAL.